

**Motion Brigitte Crottaz et consorts – Pour une gratuité du test VIH anonyme**

*Texte déposé*

Au début de l'épidémie du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) dans les années huitante, environ 3'000 nouveaux cas étaient détectés par an en Suisse. Grâce à des campagnes de prévention répétées, le nombre de tests positifs en Suisse a diminué pour atteindre, depuis 2012, une moyenne de 500 à 600 nouveaux cas par année. En 2014, sur un total suisse de 529 nouveaux cas, 58 ont été diagnostiqués dans le canton de Vaud.

Dans certains pays, en particulier la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et le Portugal, le dépistage VIH est gratuit. En Suisse, ce test est facturé, ce qui représente parfois un frein au dépistage, particulièrement pour des personnes à faibles revenus et pour les jeunes. Dans le canton de Vaud, les dépistages anonymes sont proposés dans 8 centres Profa et à la policlinique médicale universitaire (PMU). Le coût du test dans les centres Profa est de 60 francs (30 francs pour les moins de 20 ans) et à la PMU de 70 francs. Ce prix comprend un test rapide ainsi qu'une consultation auprès d'un personnel formé.

Environ 2'500 à 3'000 tests anonymes sont effectués chaque année à la PMU. Lors de la journée mondiale du Sida l'an dernier, il a été proposé un dépistage gratuit durant une journée. 832 personnes se sont présentées pour effectuer ce test, 442 femmes et 390 hommes, âgés de 17 à 74 ans, avec une majorité de 18 – 25 ans. Interrogées sur leur démarche, 740 personnes ont précisé que la gratuité du test avait été le levier de leur motivation.

Les campagnes de prévention sont un pilier essentiel de la lutte contre le VIH. Certes, toute personne a la responsabilité de ne pas exposer ses partenaires sexuels à un risque de transmission du VIH. Malheureusement, les études montrent que les personnes qui sont responsables des nouvelles infections ignorent leur séropositivité. De plus, une personne qui connaît sa séropositivité bénéficiera d'un traitement efficace, aura une charge virale indétectable et ne sera donc pas contagieuse.

Depuis 2014 l'ONUSIDA et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont fixé comme premier objectif que 90 % des personnes séropositives soient dépistées. Or, actuellement, on estime que 15 à 25 % des personnes séropositives ignorent leur statut et sont responsables d'environ 80 % des cas de transmission du VIH.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) insiste également sur la nécessité de faire des tests de dépistage pour enrayer l'épidémie, mais ne propose pas de gratuité du test. Dès lors que la Confédération ne prend pas de décision de rendre gratuit le test de dépistage, contrairement aux pays européens qui nous entourent, il est nécessaire que les démarches soient faites au niveau cantonal.

Environ 25'000 personnes vivent aujourd'hui en Suisse avec le VIH. Chaque année, le nombre de nouveaux cas diagnostiqués de VIH est plus élevé que le nombre de décès chez les personnes infectées par ce virus. Par conséquent, le nombre de personnes séropositives en vie ayant besoin de soins médicaux est en augmentation constante.

Lorsqu'une personne est diagnostiquée séropositive, le coût du traitement annuel est estimé à environ 25'000 francs (incluant les médicaments et les consultations médicales). Si cette personne n'est pas détectée, elle va présenter un risque infectieux majeur pour tous ses partenaires sexuels, ce qui va augmenter le nombre de personnes infectées et donc le coût ultérieur des frais de traitement qui en découleront.

Si l'on peut imaginer le coût total du dépistage à 50 francs, l'offre de gratuité pour 5'000 dépistages par an, en imaginant que la gratuité augmenterait le nombre de demandes, le coût global serait donc d'environ 250'000 francs, ce qui équivaut au traitement annuel de 10 personnes infectées. Sans parler de la diminution du coût, si cette mesure pouvait permettre un diagnostic plus précoce des personnes

infectées, cela conduirait à une diminution du risque de contamination et permettrait progressivement d'enrayer l'épidémie.

Au vu de ce qui précède, le groupe socialiste invite le conseil d'Etat à rendre gratuits les tests de dépistage VIH anonymes effectués à la PMU et dans les centres Profa.

*Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures*

*(Signé) Brigitte Crottaz  
et 23 cosignataires*

### *Développement*

**Mme Brigitte Crottaz (SOC) :** — L'épidémie de sida a débuté dans les années huitante. En Suisse, depuis que la déclaration obligatoire des tests de virus de l'immunodéficience humaine (VIH) positif a été décrétée, en 1985, 34'465 cas ont été déclarés jusqu'à la fin de l'année 2014, dont 3436 dans le canton de Vaud. Au cours des cinq dernières années, de 500 à 600 nouveaux cas sont déclarés en Suisse, chaque année, dont environ 10 % dans notre canton.

Le premier objectif d'ONUSIDA et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vise une détection de 90 % des personnes séropositives. Or, en Suisse, on estime qu'actuellement, 15 % à 20 % des personnes séropositives ignorent leur statut et sont, à elles seules, responsables de près de 80 % des cas de VIH. Le recours au test anonyme est fréquent : entre 2500 et 3000 tests effectués chaque année, dans le canton de Vaud. Ces tests anonymes sont facturés entre 60 et 70 francs, ce qui peut être dissuasif, alors que dans plusieurs pays d'Europe, dont la France, l'Autriche, l'Italie et le Portugal, le dépistage est gratuit. Lors de la journée mondiale du Sida, l'année passée, une journée de tests gratuits a été proposée. Huit cent trente-deux personnes s'y sont rendues pour le réaliser et 740 d'entre elles ont précisé que la gratuité avait été le levier de leur motivation. Cela confirme donc que le coût du test est un frein non négligeable au dépistage.

L'accès gratuit au test permettrait d'augmenter le taux de dépistage, particulièrement pour les personnes à faibles revenus et pour les jeunes, qui sont par ailleurs les personnes principalement concernées par cette maladie. De façon logique, un dépistage plus précoce permettrait une intervention thérapeutique plus rapide, une diminution du risque de transmission et, par conséquent, une baisse du nombre des personnes contaminées, qui vont ensuite devoir recevoir un traitement antirétroviral.

Actuellement, 25'000 personnes vivent en Suisse avec le VIH et le coût annuel du traitement est d'environ 25'000 francs, incluant médicaments et consultations médicales. Sur son site internet, l'Etat de Vaud déclare vouloir proposer une politique volontariste dans le domaine de la prévention, afin de promouvoir la santé, de limiter l'augmentation du nombre de malades et de contribuer à une meilleure maîtrise des dépenses consacrées aux soins. La proposition de gratuité pour le test VIH va parfaitement dans ce sens, du fait qu'une détection précoce limiterait le nombre des personnes infectées et de ce fait, contribuerait à une meilleure maîtrise des coûts. Au vu de ce qui précède, le groupe socialiste invite le Conseil d'Etat à rendre gratuit le dépistage VIH anonyme.

**La motion, cosignée par au moins 20 députés, est renvoyée à l'examen d'une commission.**